Vivre les paysages du Val de Loire…

l'identité paysagère du site UNESCO

Le Val de Loire est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de L'Unesco depuis novembre 2000 en tant que **"paysage culturel vivant"**, de Sully-sur-Loire (45) à Chalonnes-sur-Loire (49).

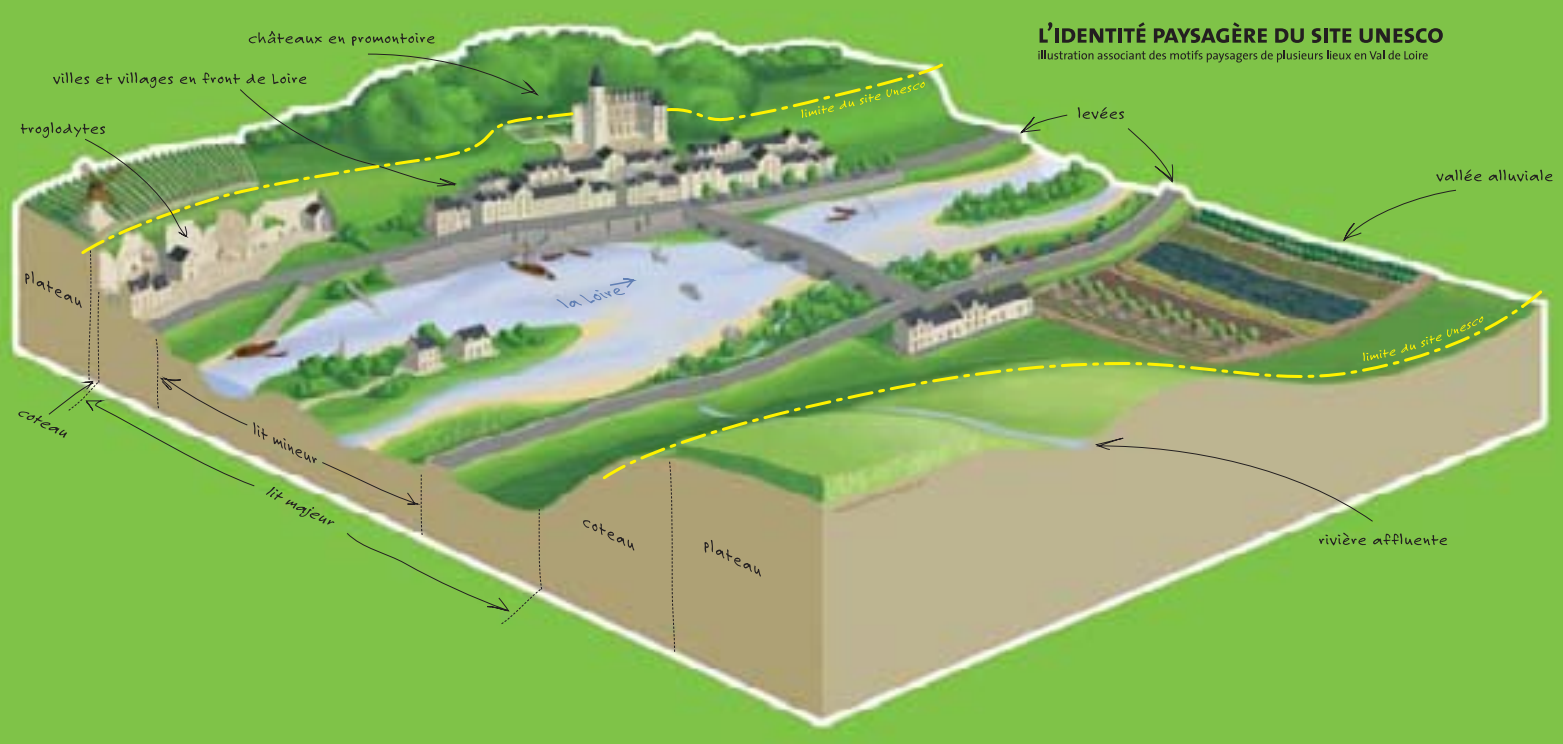

- un **fleuve** et ses affluents dans une large vallée bordée par des coteaux,
- des **"fronts bâtis"** ouverts sur la Loire encadrés par des espaces agricoles et forestiers,
- un **grand paysage** avec des vues d'une rive à l'autre du fleuve, d'un coteau à l'autre du Val.

Aujourd'hui, l'identité paysagère du site est menacée par certaines formes de développement.
Comment la préserver ? Comment la mettre en valeur ? Comment la renouveler ?

Ces questions concernent chacun, habitant ou visiteur, en tant que citoyen, mais aussi en tant que responsable élu, acteur économique, bénévole associatif du Val de Loire

L'avenir de notre paysage nous concerne tous !

Région PAYS de la LOIRE — Mission Val de Loire — Région Centre

le fleuve

LES MUTATIONS RÉCENTES

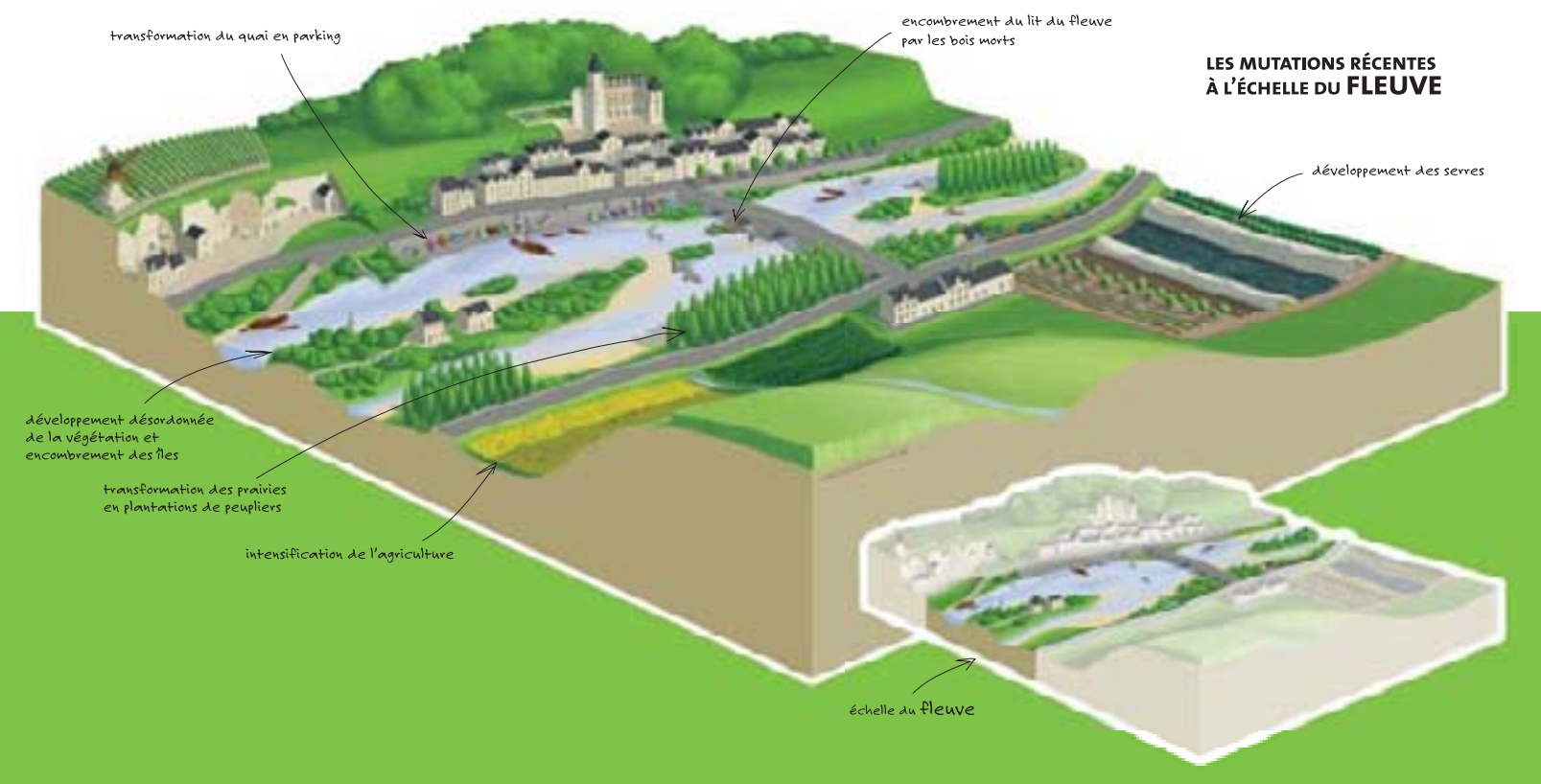

DES ORIENTATIONS POUR AGIR

- **Entretenir les espaces** naturels de Loire,
- **Ouvrir des vues** sur la Loire en limitant les plantations de peupliers,
- **Retrouver des usages agricoles** pour les prairies inondables,
- **Restaurer les anciens ports** et les adapter à la navigation de loisirs,
- **Mettre en valeurs les accès** au fleuve pour les piétons et les vélos.

L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE

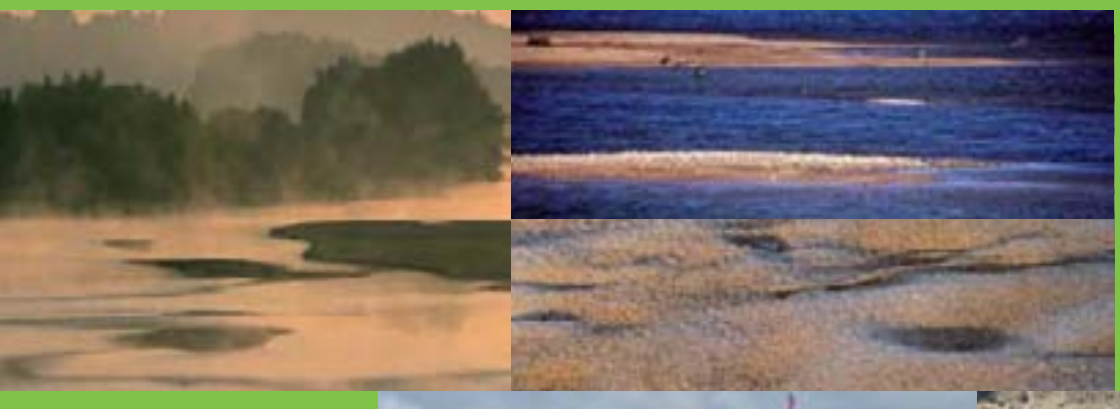

Les prairies inondables

Le mouvement

La biodiversité

La lumière

La matière

Les levées et quais

Région PAYS de la LOIRE

Mission Val de Loire

Région Centre

le fond bâti

LES MUTATIONS RÉCENTES

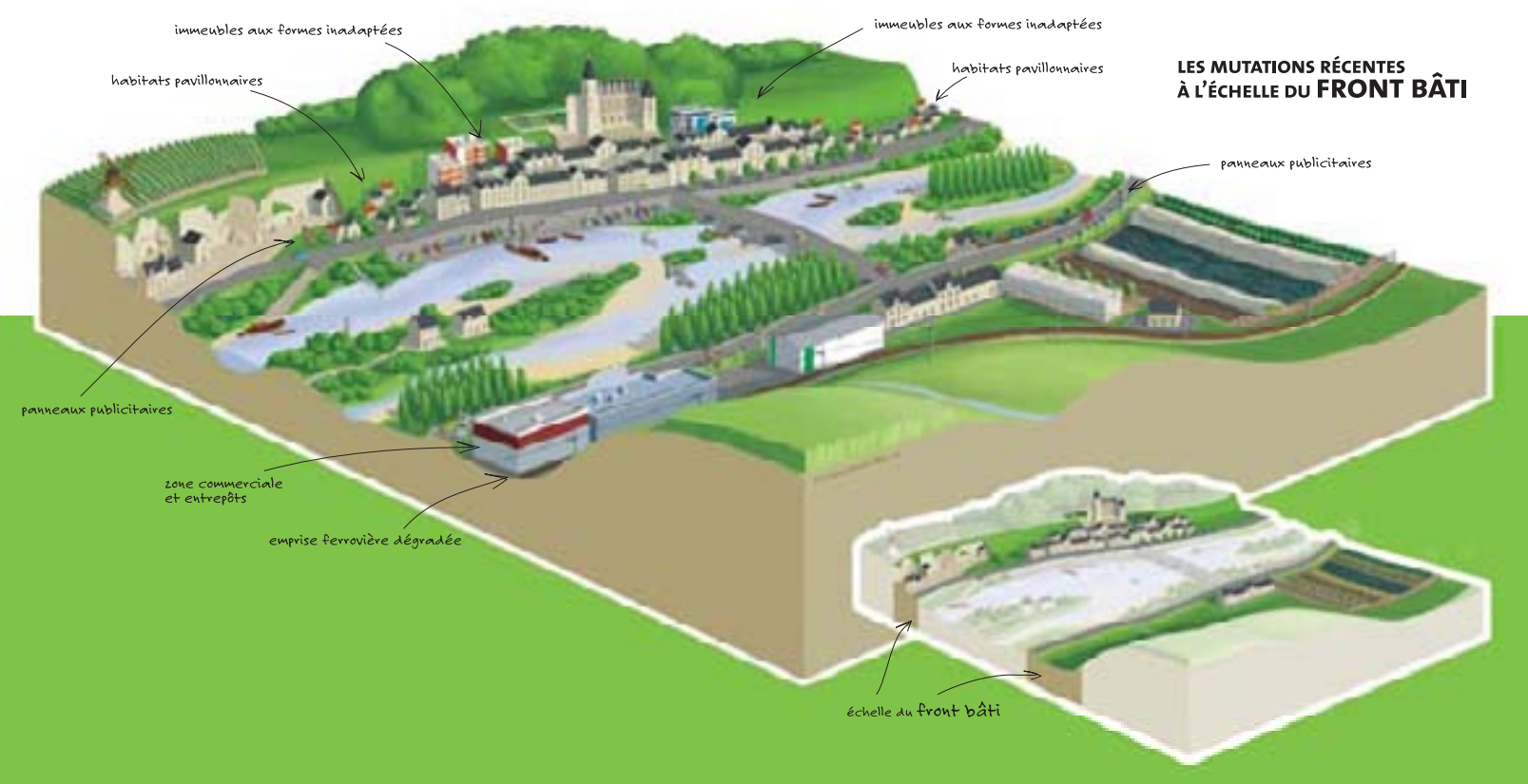

DES ORIENTATIONS POUR AGIR

- **Réhabiliter le bâti ancien** dans le respect de sa qualité patrimoniale,
- **Concevoir des lotissements** dans la continuité et en harmonie avec le bâti existant,
- **Concevoir des espaces publics** prenant en compte l'esprit des lieux,
- **Enfouir les câbles aériens** d'électricité et de téléphone,
- **Contrôler l'affichage publicitaire** sur les axes de circulation et à proximité des monuments.

L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE

Une composition linéaire

Des plans successifs parallèles à la Loire

Région PAYS de la LOIRE
Mission Val de Loire
Région Centre

le grand paysage

LES MUTATIONS RÉCENTES

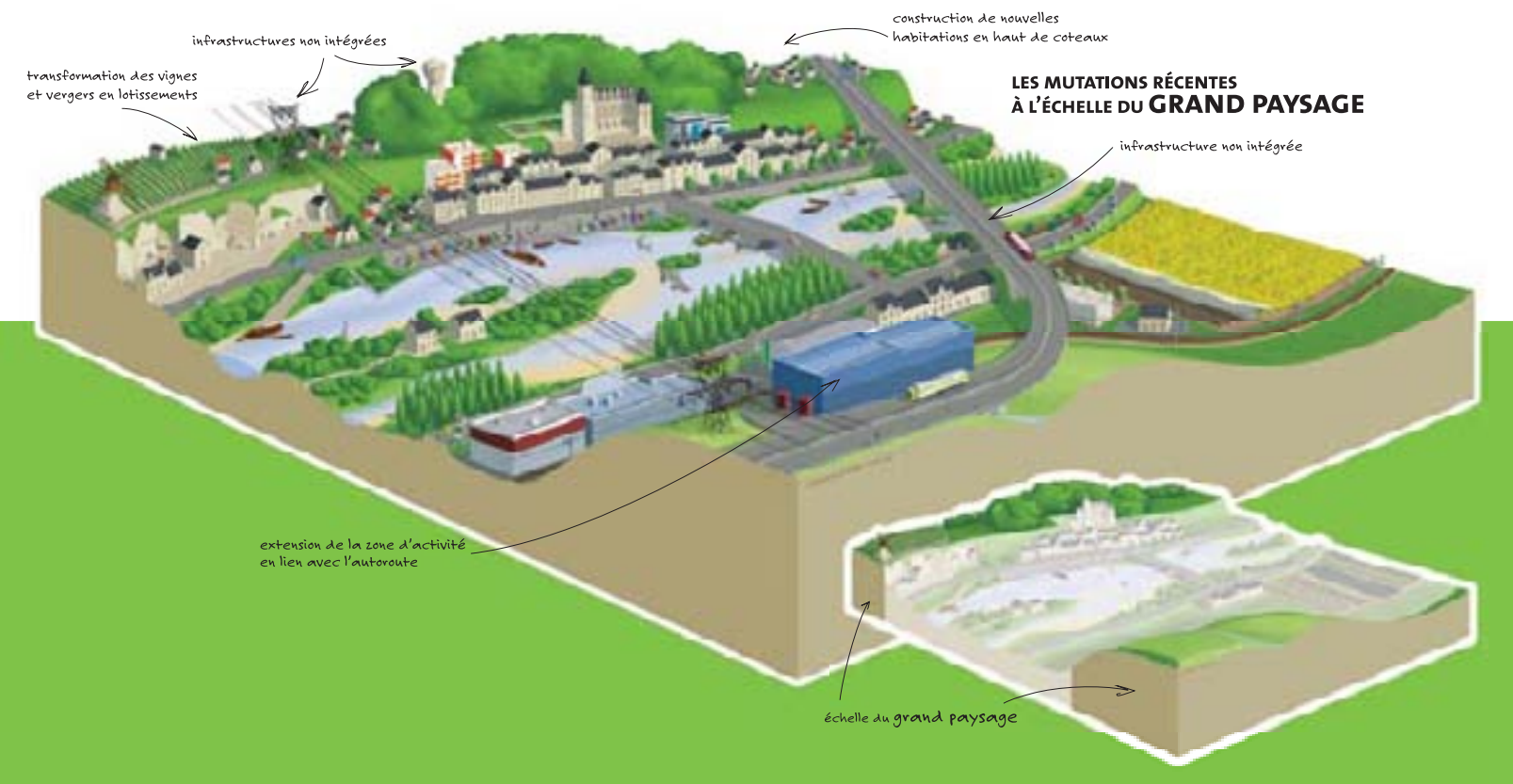

DES ORIENTATIONS POUR AGIR

- **Maintenir de "coupures vertes"** entre villes et villages,
- **Freiner la transformation** des terres agricoles en terrains à bâtir,
- **Soutenir les productions agricoles** en renforçant le lien entre villes et campagnes,
- **Concevoir des ponts en harmonie** avec la traversée de la Loire et de sa vallée,
- **Concevoir des parcs d'activités** comme des "portes d'entrée" du Val de Loire,
- **Implanter les mâts de grande hauteur** à bonne distance des espaces patrimoniaux.

L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE

L'horizontalité

L'ouverture

La profondeur de champs

Région PAYS de la LOIRE — Mission Val de Loire — Région Centre

vers un plan de gestion du site

L'inscription Unesco est un engagement de la France à protéger et mettre en valeur le **"paysage culturel vivant"** du Val de Loire, c'est-à-dire :

- **Préserver** les paysages remarquables,
- **Assurer** l'intégration paysagère des équipements,
- **Maîtriser** le développement résidentiel,
- **Concilier** les paysages et les nouveaux usages.

L'Etat, garant de la pérennité de l'inscription devant la communauté internationale, s'est engagé à mettre en place un Plan de gestion du site en concertation avec les régions Centre et Pays de la Loire ainsi que l'ensemble des collectivités publiques du Val de Loire.

La Mission Val de Loire, créée par les régions Centre et Pays de la Loire, avec le soutien de l'Etat, accompagne les collectivités, les acteurs privés et les associations du site dans la gestion durable de ces paysages d'exception.

Pour en savoir plus :

www.valdeloire.org